



## Un immense travail d'information attend le Parc du Jorat

**Les usagers de la forêt ne sont pas du tout au clair sur les restrictions mises en place dans la zone protégée. Reportage en bordure du Talent.**

**Publié aujourd'hui à 16h32, Sylvain Muller**

Un gros point rouge sur la carte, en plein cœur de la zone centrale du Parc naturel du Jorat. Selon le document présenté mercredi passé à l'Université de Lausanne dans le cadre du premier colloque scientifique du Parc du Jorat, le Couvert des Côtes serait le lieu de la réserve naturelle où les activités récréatives humaines auraient le plus d'impact sur le milieu naturel.

«Cette carte n'a pas de valeur scientifique, a toutefois minimisé Louise Meister, collaboratrice scientifique en charge de la «Gestion des usages de loisirs». Elle recense les interactions sur le terrain entre les promeneurs et notre premier garde nature Denis Golay.»

### Toutes catégories

Ladite carte ne nous en a pas moins donné envie de nous rendre sur place, ce que nous avons fait dimanche à midi. En quarante-cinq minutes passées à proximité de cet abri situé en bordure du Talent sur le parcours du chemin des Fontaines, nous avons rencontré vingt personnes. Elles étaient réparties en huit groupes d'une à quatre personnes et comprenaient des propriétaires de chiens (voir encadré), des marcheurs, des vététistes et une famille attablée pour pique-niquer.

La quasi-totalité des gens croisés estiment que la mise en réserve de 4,4 km<sup>2</sup>, soit 10% de la surface du massif forestier du Jorat, est une bonne chose. «Je trouve fou que des gens se soient opposés à ce projet. La forêt est assez grande, il y a bien assez de place ailleurs», fait remarquer Simon, qui se promène avec son amie et leur bébé dans une poussette.

«L'idée est excellente et deviendra même probablement un atout touristique», estime Christophe, en balade à VTT avec sa fille Sophia. «C'est bien que des gens se soient rendu compte qu'il fallait faire quelque chose. Et tout de suite. Parce que demain, ce sera trop tard!» lance Monique, venue d'Écuvillens (FR).

«C'est une réserve naturelle de la Commune de Lausanne. Mais on ne sait pas où ça commence et où ça finit.»

Les discussions montrent que le travail d'information et de sensibilisation restant à accomplir est immense. Car lorsqu'on demande ce qu'est le parc du Jorat, les réponses sont très imprécises: «Une réserve naturelle de la Commune de Lausanne. Mais on ne sait pas où ça commence et où ça finit.» «Une réserve naturelle où se mélangent plusieurs activités sportives avec des cohabitations pas toujours évidentes.» Ou encore: «Une zone protégée que se partagent marcheurs et cyclistes.» Quelques personnes n'en avaient même jamais entendu parler!

La pose de la première signalétique ces prochaines semaines, notamment aux entrées principales du parc, contribuera à clarifier la situation. Mais mercredi, lors du colloque, le directeur de la Grande Cariçaie, Michel Baudraz, a averti les responsables: «Les panneaux généralistes, ça ne fonctionne pas. La seule signalétique efficace, ce sont les grands panneaux d'interdiction très précis. Ça, les gens respectent.» Et le chef de l'unité Forêts de la Ville de Lausanne, Mathieu Détraz, de renchérir: «Si on compte sur les panneaux, on est foutu. Ce qu'il faut, ce sont des gens sur le terrain!»

### Stratégie à mettre en place

C'est pour cela que le Parc du Jorat est en train de concevoir ce qu'il appelle sa Stratégie usagers horizon 2023. Après avoir monitoré, il s'agira d'accompagner et de planifier. Quant à la sensibilisation sur le terrain, elle sera confiée aux gardes nature, employés du parc et non assermentés, qui n'ont donc pas le pouvoir d'amender. Cette possibilité sera réservée aux représentants du Canton, puisque c'est cette entité qui est responsable de la décision



de classement de la zone.

Après quelques mois d'activité et des dizaines de rencontres avec des usagers, le garde nature Denis Golay s'attend à un automne «chaud». «J'ai déjà pu remettre un peu d'ordre, mais le rappel des bases réglementaires va faire encore grincer quelques dents, notamment chez les cavaliers, les vététistes et les champignonneurs.» Louise Meister a toutefois rappelé qu'il restera plus de 37 km accessibles dans les 4,4 km<sup>2</sup> de la zone centrale du parc.

### Les chiens doivent déjà tout le temps être tenus en laisse

Mercredi passé, dans le cadre du premier colloque scientifique du Parc du Jorat, la collaboratrice scientifique Louise Meister, en charge de la «Gestion des usages de loisirs», a présenté le premier inventaire des interactions sur le terrain entre les promeneurs et le premier garde nature du parc Denis Golay.

Même s'il n'a pas de valeur scientifique, ce premier «ressenti» est sans appel: 72% des infractions constatées sont constituées par les chiens non tenus en laisse. Suivent les feux et grils dans des zones interdites (8%) et la présence non autorisée de véhicules (6%).

Pour mémoire, les chiens doivent être tenus en laisse dans toutes les forêts vaudoises du 1er avril au 15 juillet. Mais dans la zone centrale du parc cette obligation est d'ores et déjà en vigueur de manière permanente. Le classement en réserve de faune cantonale est en effet effectif depuis l'an dernier. La signalétique a d'ailleurs été posée dans le terrain.

Aucun des trois propriétaires de chiens rencontrés dimanche à midi à proximité du Couvert des Côtes n'était pourtant au courant de cette obligation. «Ah, c'est dommage. On sera obligés d'aller ailleurs», a réagi Glenn, venu de Vevey avec son épouse et leurs enfants, alors que son labrador pataugeait gaiement dans le Talent.

«Les chiens ont besoin de se défouler, nous ne reviendrons donc pas ici, assuraient aussi Paco et Karine, qui découvraient le secteur. On a un peu l'impression de payer pour les autres: notre chienne est éduquée, elle revient quand on l'appelle, elle!» Et de faire remarquer que ça devient compliqué de trouver des espaces de liberté, puisqu'il faut aussi désormais éviter les alpages en été à cause des troupeaux de vaches.

Danielle tenait justement son golden retriever en laisse en arrivant sur place. «Je suis bien obligée, elle n'obéit absolument pas», soupirait cette mère de famille. De manière plus générale, cette ancienne pratiquante de course à pied déplore des comportements inadéquats dans toutes les catégories d'usagers: «Tous ces problèmes de cohabitation, ce sont avant tout des problèmes d'éducation et donc de société!»



Christophe et sa fille Sofia sur leurs VTT à proximité du Couvert des Côtes dans les bois du Jorat. «Les futures interdictions ne nous posent pas de problème, puisque nous ne quittons jamais les chemins carrossables.» Photo Jean-Guy Python





↳ Lire en ligne



Ordre: 1087983  
N° de thème: 808.005

Référence: 89421782  
Couverture Page: 4/5

**Intallé sur le chemin des Fontaines, en bordure du Talent et au cœur de la future zone centrale du Parc du Jorat, le Couvert des Côtes au centre est le lieu où le garde nature a eu le plus d'interactions avec des usagers. Photo Jean-Guy Python**



**Douglas et Victoria Ward interrompus dans leur pique-nique sous le Couvert des Côtes avec leurs filles Luciane et Ilaria. Photo Jean-Guy Python**



Karin et Paco trouvent qu'il est de plus en plus difficile de trouver des endroits où laisser leur chien se promener librement. Photo Jean-Guy Python